

Pour diffusion immédiate

Coopérative de solidarité en habitation Les Nouveaux Espaces / Projet Espace Saint-Louis

LA VILLE DE LÉVIS INVESTIT DANS LE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Lévis, le 28 novembre 2013. – C'est par la voie d'une subvention accordée dans le cadre du programme complémentaire de la Ville au programme *Accès Logis Québec* de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) que la Ville de Lévis participe financièrement à la construction du projet « Espace Saint-Louis » de la Coopérative de Solidarité en habitation Les Nouveaux espaces. Au terme du projet, 47 unités d'habitation seront disponibles dans le secteur Lévis, une première sur le territoire pour ce type de coopérative. Monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis, a confirmé l'engagement de la Ville au cours d'une cérémonie marquant le début des travaux à laquelle participait Madame Agnès Maltais, ministre du Travail, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, ainsi que plusieurs partenaires du milieu.

Concrètement, c'est un montant de 1 410 500 \$ qui est injecté par la Ville de Lévis. Cette somme représente 15 % des coûts relatifs du projet attestés par la SHQ. Cette nouvelle construction, dont l'objectif est d'offrir notamment de l'hébergement à des personnes seules ainsi qu'à des familles à revenu faible et modeste, fait partie d'un projet d'ensemble et est située à l'angle des rues de l'Arsenal et Dorimène-Desjardins. Son arrivée fait écho à la demande de la Ville de Lévis auprès de la SHQ en 2010 de se voir accorder 375 unités d'habitation supplémentaires dans le cadre des programmes applicables pour l'habitation sociale et communautaire.

« La qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et citoyens a toujours été et sera toujours au cœur des préoccupations de la Ville de Lévis. En ce sens, notre contribution financière illustre bien notre souhait de participer activement à des projets de logements abordables, dont fait partie celui-ci. Grâce à cette formule novatrice, de nombreuses personnes profiteront d'un milieu de vie moderne et de qualité dans un quartier historique de notre territoire, près des services, des écoles, de la vie culturelle, etc. », a mentionné le maire de Lévis, M. Gilles Lehouillier.

Dans la même optique de soutien, la Ville de Lévis aidera financièrement les ménages à faible revenu sur une période minimale de cinq ans. En effet, la Ville assumera 10 % du montant du supplément au loyer, et ce, pour 50 % maximum des logements prévus au projet.

« Le positionnement de *Lévis, ville de coopération* se fait bien sentir une fois de plus dans cette grande collaboration entre les divers intervenants et partenaires. L'un des principes de la coopérative est d'ailleurs la prise en charge collective et la participation », a ajouté M. Lehouillier.

D'autres projets similaires sont à prévoir au cours des prochaines années, tels que l'Espace Fontenelle dans l'arrondissement de Desjardins et l'Espace Marie-Victorin dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest. Cette formule de coopération offre un grand potentiel et permet également de diversifier les types de logements ainsi que la clientèle dans un milieu donné.

Chaque année, la Ville de Lévis planifie environ 3M \$ au Programme triennal d'immobilisation (PTI) pour des projets d'habitation sociale et communautaire.

- 30 -

Source : Stéphane Guay
Conseiller en communication
Téléphone : 418 835-8288

